

# La rue, on Partage



<http://toulonvardeplacements-asso.fr/>

Bulletin d'information de l'association

N° 55 Septembre - Novembre 2011

*Droits des piétons, des cyclistes, des usagers des transports en commun*

**EDITO**

## Tramway vers une action juridique

**Le collectif tramway** a constaté que des travaux qui se font sur le parcours du Transport en Commun en Site Propre (TCSP) n'étaient pas conformes à la réalisation d'un tramway, en particulier la structure béton du carrefour Villevielle ne permet pas de poser des rails. A ce jour les délibérations de l'agglomération Toulon Provence Méditerranée (TPM) concernent la réalisation d'un tramway. La Déclaration d'Utilité Publique (DUP) de 2005 a été conçue pour les caractéristiques et les contraintes d'un tramway sur rail, c'est l'acte légal qui permet de réaliser l'acquisition des terrains et les travaux du TCSP. Tant qu'il n'y a pas eu d'autres procédures légales les seuls travaux pour un TCSP ne peuvent être réalisés que dans le cadre d'un tramway. Pour l'instant toute délibération pour un autre mode de transport serait illégale car non conforme à la DUP et au Plan de Déplacement Urbain voté en 2005 par l'agglomération après des enquêtes publiques obligatoires.

Constatant que des finances publiques, qui devraient être consacrées à la réalisation d'un tramway, sont utilisées par l'agglomération pour des travaux autres, le collectif tramway a écrit au président de l'agglomération TPM, qui n'a pas répondu explicitement sur la nature et l'objectif de ces travaux. Le collectif a donc pris un avocat et fait faire des constatations par huissier, ces éléments pourront être utilisés dans les prochaines semaines pour un recours en justice.



doc enquête publique DUP 2005

Nous rappelons que Toulon Var Déplacements demande avant toute nouvelle délibération des élus, un débat public, comme le prévoit la loi pour un équipement de cette importance. Lors de ce débat public les usagers et les associations seraient informés de toutes les données qui pourraient justifier un autre choix que le tramway et auraient la possibilité de donner leurs remarques et arguments. Tout autre mode de TCSP que le tramway, nécessiterait un nouveau Plan de Déplacements Urbain et une nouvelle Déclaration d'Utilité Publique, ce qui retarderait d'au moins deux ans sa mise en œuvre.

Le Président de TVD, M. Franceschi

Dossier et pétition, consulter [www.tramwaytoulon.com](http://www.tramwaytoulon.com)

**Bernard Robert**, notre chargé de mission relations et manifestations, est décédé 20 mai 2011. Voici des textes lus lors de ses funérailles

J'aimerais vous lire quelques lignes que ses amis du monde associatif ont écrites pour témoigner de ce que Bernard représentait dans leur vie...

*Salut Bernard, tu es parti de la vie comme tu es venu parmi nous : discrètement. Tu as eu dans la vie plus que ta part de souffrances, et tu ne roulais pas sur l'or, mais cela ne t'a jamais empêché de te donner à fond, à TVD (Toulon Var Déplacements) comme ailleurs, avec efficacité, perfectionnisme, abnégation et enthousiasme, sans te laisser décourager par les aléas de la vie, des relations humaines, de l'intendance. Tu t'es tant donné, que tu as fini par donner ta vie. Vu comme ça, tu as une belle mort. Ce qui est sûr, c'est qu'en partant tu nous laisses enrichis de tout ce que tu as apporté, mais privés de ta présence. Tu nous manques. Nous continuerons à faire ce que nous faisons avec toi, pour tenter, comme toi, de laisser ce monde un peu moins tordu que nous ne l'avons trouvé en naissant. Bon repos Bernard, tu l'as bien mérité.*

*Simplement, je remercie Bernard pour son engagement et son encouragement j'ai simplement l'impression qu'il était un être remarquable comme on en rencontre peu...*

Et puis ces quelques lignes que lui-même avait écrites sur le site de la masse critique

**..... « Pour moi d'être en contact et de participer à la mise en oeuvre de cette manifestation, avec des personnes aussi passionnés et motivés notamment pour l'essor du vélo a été vraiment pour moi un petit bonheur... Avec mon état de santé délicat, côtoyer les personnes de la masse critique me permet de m'inscrire dans une dynamique particulièrement positive et constructive, énergisante pour moi... C'est pour ce genre de rencontres humaines que je milite depuis tant d'années dans les associations. Bravo pour la créativité, l'originalité..., et bravo pour toutes les personnes présentes..., l'ambiance était tellement sympa que je n'ai pas vu le temps passer. »**

**Enfin je me souviens du titre d'un de tes derniers articles paru dans le n°51 de notre bulletin et de la joie qui avait éclairé ton visage lorsqu'après plusieurs relectures :tu l'avais trouvé :LE QUOTIDIEN ON PARTAGE directement marqué de la rue on partage, le logo de notre association ...C'était vraiment ça ton « credo », ta communion avec toutes ces personnes que tu as fait se rencontrer , que tu as mises, chacune d'entre elles, en réseau pour plus de convivialité, plus de sécurité aux carrefours de la vie...Oui Bernard grâce à toi le quotidien on partage : tu fais définitivement partie de ceux qui donnent du sens à la vie. Merci Bernard**

## A Avignon et ailleurs.....

AGENDA AVIGNON ACTUALITÉ - Juillet 2011

# La Ville favorise les circulations douces dans

Les recommandations du Grenelle de l'environnement ont conduit la Ville à repenser la circulation dans l'intra muros en application de plusieurs directives nationales qui seront officielles depuis le 1er juillet 2011. Déjà précurseur avec sa charte de l'environnement (article 48, « plan vélo communal »), la Ville d'Avignon a étudié, en concertation avec l'association « Roulons à vélo », les moyens de partager la chaussée entre les différents usagers afin de favoriser les « déplacements doux » (piétons, vélos) comme alternative à la voiture. L'enjeu : sécuriser les déplacements et lutter contre la vitesse.



Les recommandations reposent sur 3 axes regroupés au sein du code de la rue \*.

- **Création de zones de rencontre** : la ville a classé tout l'intra muros en zone de rencontre où la vitesse est limitée à 20 km/h et où les piétons sont autorisés à marcher sur la chaussée. À noter que la vitesse est limitée à l'allure du pas piéton (soit à 5 km/h maxi) dans les aires piétonnes.

- **la quasi généralisation des double-sens cyclables** dans les zones 30 et les zones de rencontre (voir plan). Il est rappelé que les trottoirs restent interdits à la circulation des cyclistes de plus de 8 ans.

- **le devoir de prudence des conducteurs** : Ceux-ci doivent, à tout moment, adopter un comportement prudent et respectueux envers les autres usagers, notamment à l'égard des plus exposés (piétons, cyclistes...).

\* Ce nouveau code de la rue est annexé au code de la route promulgué suite aux demandes d'associations piétons-vélos, dont le Club des Villes

### TVD/ Elus seynois: réunions du 29 juin et du 21 juillet

Suite à nos fréquentes « relances » lors des réunions de quartiers concernant notamment les aménagements cyclables, Pauline et moi même avons été reçus par Madame Viazzi le 29 juin et le 21 juillet à nouveau par la conseillère municipale à la voirie et MM Astore et Magagnosc.

- Nous avons tout d'abord fermement déploré n'avoir eu aucune réponse à un dossier que nous avons déposé le 31 août dernier concernant le stationnement illicite sur les espaces piétons, cyclables et handicapés ! *M Astore a reconnu que c'était inadmissible et qu'il allait faire en sorte qu'on nous réponde par écrit* Et de rajouter qu'en plus, le problème soulevé par ce courrier persistait, et c'était bien ça le plus dommageable

- **stationnement vélo** : nous avons redit la nécessité d'installer des arceaux vélo à proximité des bâtiments publics et des zones commerçantes du centre ville ( de plus aménagée en zone de rencontre donc plus accessible aux cyclistes) ainsi que des lieux touristiques.

Avons expliqué que l'arceau était moins coûteux que d'autres systèmes, et qu'il assurait une attache sécurisée avec un antivol de type U verrouillant le cadre et la roue avant sur l'arceau !

- **itinéraires cyclables** : nous avons **RE**demandé que la piste cyclable longeant le parc de la navale soit balisée comme telle : *aucune objection !*

**Projet cyclable de Tamaris** : où en est-on ?

*Le passage de la voie concernée au Département n'a pas été entériné par le Conseil général ; en attendant mieux, la ville va prendre un arrêté pour faire du trottoir un « espace partagé » piétons cyclistes, mais ne sait pas quelle signalisation adopter !*

Nous indiquons que le panneau « espace partagé » existe par exemple sur la corniche Escartefigues (même si l'exemple était mal choisi )

**Double-sens cyclables** : dans la zone de rencontre, nous indiquons que la signalisation est incomplète, qu'il fallait par exemple rajouter sous les sens interdits la mention « sauf cyclistes »; car depuis 2008 ( nouvelles mesures du Code de la Route) toutes les rues « zone 30 » en sens unique étaient praticables en double-sens par les cyclistes :

*la ville va se pencher sur le problème et envisager d' élargir certaines rues en conséquence en enlevant par exemple des barrières ( rue Franchipani)*

**Schéma directeur d'aménagement cyclable** : nous avons suggéré que la ville élabore ce document, pour permettre de réserver par exemple l'emprise de l'ancienne voie ferrée centre-ville/ gare : l'entrée de la ville au nord (venant de Toulon ) constitue actuellement une rupture de l'itinéraire, et le relief de la ville parsemé de multiples collines parcourues de « chemins étroits pentus et sinueux » constituait un frein à la circulation cyclable, ce qui rend les aménagements d'autant plus nécessaires.

- **aménagements piétons** : nous avons soulevé à nouveau le problème du marquage peinture des passages piétons : il ne « tient »...la route que quelques trois ou quatre jours après quoi les passages repeints sont aussi peu visibles qu'avant leur réfection ! *Les services techniques vont tâcher de résoudre cette « énigme »!* Le carrefour du 8 mai 1945 est aussi un casse-tête pour les piétons : multiples voies à traverser, et certains passages carrément « effacés »!

### **Intermodalité**

Il faudrait faire un effort pour mieux signaler le parking « relais » de l'Espace Marine, l'existence du « bus malin » qui ramène au centre ville !...et le fait qu'à pied, l'endroit n'est qu'à 5 minutes du port ! *On nous signale que la ville a demandé à TPM que le futur parking des Esplageolles soit officiellement parking relais.*

### **Transports en commun en commun**

Nous rappelons que TVD a signalé le problème de non correspondance des horaires des bus 84 et des trains ( alors que la gare de La Seyne est l'un des deux « pôles intermodaux » de l'agglomération !) Enfin, nous reposons des questions sur le projet de TCSP : travaux non conformes à la DUP tramway, retard inévitable concernant La Seyne si le Bhns était choisi, capacité de transport inférieure, prix de revient supérieur,...

*MM Astore et Magagnosc reconnaissent que le coût de fonctionnement et la capacité de transport ne sont pas en faveur du Bhns, mais soutiennent qu'il serait mis en service « plus vite que le tram » et que sa réalisation ne « serait pas en illégalité » avec la DUP !*

Mais malheureusement, ces propos ne sont pas une surprise, et nous concluons tout de même en remerciant nos interlocuteurs de leur volonté de concertation et en espérant que les faits viennent corroborer les paroles !

*Pauline et Jean-Jacques HP.*

En cette année 2011 le projet de nouvelle ligne à grande vitesse dans notre région, qui doit en principe relier Marseille à Nice via Toulon vers 2025, rentre dans une nouvelle phase, celle du choix du tracé.

Ainsi lors du Comité de Pilotage du 12 mai dernier (qui rappelons le rassemble l'ensemble des cofinanceurs du projet) ont été présentées pour la première fois les différentes variantes de ce tracé, avec pour ce qui concerne la traversée de l'agglomération toulonnaise pas moins de six scénarii :

- passage en surface au Nord du Faron avec gare TGV à l'est aux environs de La Pauline
- passage en tunnel avec gare TGV en souterrain au centre de Toulon
- passage en tunnel avec gare TGV à l'est aux environs de La Pauline
- passage en tunnel avec gare TGV à l'ouest aux environs de La Seyne
- passage en surface en utilisant les emprises existantes avec gare TGV en surface au centre de Toulon
- passage en surface en utilisant les emprises existantes avec maintien de la gare actuelle en surface au centre de Toulon et seconde gare TGV à l'ouest aux environs de La Seyne

A l'initiative de Jean-Pierre Malaspina, le groupe de travail qui avait remis à M. Cousquer un rapport préconisant le tracé MDS (celui qui a été finalement choisi) et qui comprend le Président de TVD Maurice Franceschi, a étudié de près ces variantes et a rédigé une nouvelle contribution qui préconise une septième variante :

- utilisation de la gare actuelle aménagée et agrandie comme gare TGV, avec arrivée et sortie en tunnel au nord de la ville.

Cette solution aurait le double avantage de permettre des correspondances rapides et pratiques entre les TGV et les TER, tout en évitant les destructions importantes que nécessiteraient le passage à 4 voies de la ligne actuelle en surface de la ville et les nuisances engendrées par un trafic ferroviaire important, atteignant un train toutes les 5 minutes à l'horizon 2040.

Ce rapport a été remis au Préfet du Var, au responsable RFF du projet et au représentant de TPM lors de la réunion du Comité Territorial (COTER) du 8 juin dernier, auquel participait Philippe Cretin en tant que représentant de la FNAUT. Il est actuellement soumis à l'approbation des autres associations représentées au COTER, afin que le monde associatif présente un projet commun crédible et susceptible de peser le plus possible face aux décideurs. Les objectifs de cette contre-proposition est d'être la moins coûteuse possible, la plus respectueuse de notre superbe environnement et aussi la plus utile pour les usagers, en particulier en ce qui concerne les dessertes TER en correspondance avec les TGV.

Jean-Pierre Malaspina

Retrouvez le détail des variantes sur le site officiel [www.lgvpaca.fr](http://www.lgvpaca.fr)

### A vos agendas

#### MANIFESTATIONS

- TVD vous invite à venir rencontrer ses animateurs sur le stand qu'elle tiendra en partenariat avec l'association "Vélo pour tous" de St Mandrier le **dimanche 18 septembre** dans le cadre des journées du patrimoine devant le **Fort Balaguier** à La Seyne de 9H à 17H. Vous pourrez à cette occasion et entre autres activités faire graver vos vélos.
- Le **samedi 24 septembre** parcours vélo à **La Seyne**, organisé par la municipalité de La Seyne dans le cadre de la semaine de la mobilité. Départ prévu à 14h30, Parc de la Navale (porte des chantiers) pour faire une boucle de 15 km.
- Le **Samedi 1er Octobre 2011** c'est à **Toulon** que vous pourrez nous rencontrer au forum des "3<sup>ème</sup> Rencontres de la jeunesse" de 14h à 19h, forum "dédié aux activités associatives toulonnaises ainsi qu'au lancement de la Carte Jeune". Gravage de vélo ainsi que parcours ludique vélo seront au rendez-vous. Les lieux du Forum : Place Liberté, Place d'Armes, Place de l'Opéra.

#### LA MASSE CRITIQUE:

- Le 1er jeudi de chaque mois à Toulon: RV à 18H15 entre les gares ferroviaire et routière.
- Le 2ème vendredi de chaque mois à La Seyne à 18H au Parc de La Navale.